

## Script Line réalise une vente aux États-Unis

Gini Lorin, à la tête de la société de distribution Script Line, vient de confirmer [la programmation du documentaire 52' qu'elle porte à l'international \*Wibaux Wanted\* sur PBS Dakota du Sud](#). La première diffusion aura lieu le 16 avril 2025. C'est la 3ème collaboration de la distributrice autour de ce film avec les antennes locales de PBS, après PBS Montana, PBS Wyoming.

[Le film, réalisé par Loïc Wibaux, a été produit par Chloé Guilbert pour Weo, chaine locale des Hauts-de-France](#). Gini Lorin continue de travailler avec la productrice Chloé Guilbert (ex-Artisans du film, aujourd'hui Cinq de Trèfle Productions). Inspirée par l'aura du documentaire, Gini Lorin développe désormais l'idée d'une adaptation de l'histoire de la famille Wibaux en mini-série fiction de 4 épisodes. Elle a évoqué le projet lors du Mipcom 2024 et lors des rencontres CMPA x USPA qui se sont tenues lors de Séries Mania 2025. Les échanges ont confirmé le fort intérêt de certains professionnels pour cette adaptation.

**Le synopsis du documentaire.** Il existe deux villes qui portent le nom de Roubaix : Roubaix dans le Nord de la France et Roubaix dans le Middle West des États-Unis. Deux villes d'apparence lointaines pourtant reliées par l'itinéraire d'un homme, Pierre Wibaux, qui quitte sa ville natale en 1883 pour partir à la conquête de l'Ouest américain. Sa réussite exceptionnelle est gravée sur la carte des États-Unis par une ville et un Comté qui portent son nom. *Wibaux Wanted*, tourné par son descendant, raconte son histoire sur les routes du Montana et du Dakota, prenant la mesure du temps, des mémoires familiales et collectives. Une production entre mythes déchus, histoire et cheminement intime.

## AUDIOVISUEL PUBLIC

### Rachida Dati maintient la réforme de l'audiovisuel public

Alors que les syndicats de l'audiovisuel public appellent à [deux jours de grève](#) contre la réforme soutenue par le gouvernement, la ministre de la Culture Rachida Dati confirme le maintien du projet de loi. Dans [Le Parisien du lundi 31 mars](#), elle rappelle que « *cette réforme de la gouvernance est attendue depuis de nombreuses années, elle prévoit la création d'une « holding exécutive » (une nouvelle grande entité), qui rassemble France Télévisions, Radio France et l'INA et qui sera opérationnelle au 1er janvier 2026.* »

Elle indique que cette réforme est selon elle indispensable : « *Le paysage audiovisuel est dans un contexte très concurrentiel avec des groupes privés très structurés. Il est donc urgent de préserver l'audiovisuel public en rassemblant ses forces aujourd'hui dispersées et éviter son affaiblissement déjà en cours.* » En réponse aux inquiétudes des syndicats, la ministre se veut rassurante : « *Cette holding préserve l'indépendance, les identités de chaque entité et leurs spécificités. Il ne s'agit pas de les fusionner !* ». Elle nie une volonté de mainmise de la part de l'État et précise notamment que « *comme les actuels PDG de France Télévisions et de Radio France, celui de France Médias sera désigné pour cinq ans par l'Arcom et chaque filiale aura son propre conseil d'administration. Avec cette nouvelle gouvernance, il n'est pas question de suppressions de postes, mais de réorganisation* ».

Reste à [faire voter le texte](#) à l'Assemblée nationale, au sein de laquelle les oppositions restent en désaccord avec cette refonte de l'audiovisuel public.